

Compte-rendu de l'atelier n°9

Quand l'école n'est pas une île...¹

Intervenantes :	<p>Véronique Georis est licenciée en politique économique et sociale et master en Programmation neurolinguistique (PNL). Comme directrice de « AMOS » (Service d'aide à la jeunesse en milieu ouvert (AMO) à Schaerbeek), elle collabore avec un Centre d'éducation et de formation en alternance (CEFA) dans le cadre de la prise en charge de jeunes.</p> <p>Joëlle Coenraets est coordinatrice d'une Structure d'Accrochage Scolaire (SAS), l'asbl « Carrefour accueil » à Namur. Avec son équipe pluridisciplinaire, elle prend en charge les élèves en situation de crise, de décrochage ou d'exclusion scolaire.</p>
Animateur :	Philippe Mottequin
Secrétaire :	Bernard Taziaux

Intervention de Joëlle Coenraets

Présentation d'un SAS (Namur)

Le support de présentation est disponible sur www.segec.be>université d'été 2009>traces.

C'est un service d'accrochage scolaire né d'une collaboration entre l'Aide à la Jeunesse et le Ministère de l'Education. Il s'adresse à un élève dans 3 situations possibles :

- 1) en cas de renvoi définitif,
- 2) lorsque l'élève a décroché et a quitté l'école,
- 3) lorsqu'il faut intervenir de manière temporaire : l'élève retournera en classe après le passage en SAS.

L'intervention du SAS suppose 4 conditions :

- 1) le consentement des 2 parties,
- 2) la volonté de changement de la part du jeune,
- 3) un jeune sans problème mental particulier (enseignement ordinaire),
- 4) la pratique de la langue.

Au-delà d'un retour avec une nouvelle image de lui-même et des autres, le passage en SAS est intéressant pour plusieurs raisons :

¹ Ce compte-rendu est un résumé des interventions et débats de l'atelier réalisé par la ou le secrétaire. Afin de permettre une diffusion rapide, il n'a pas été possible de demander aux intervenants de valider ce texte. Si, malgré le soin apporté à ce travail, des propos ont été mal retranscrits, merci de nous en excuser. Dans la mesure où ils nous ont été communiqués, les supports de présentation ou les textes des intervenants sont également publiés pour compléter ce compte-rendu.

Les propos n'engagent pas le SeGEC.

Le Service d'étude du SeGEC

- 1) faire prendre du recul au jeune,
- 2) le recadrer, ce qui implique de s'immerger dans sa dynamique de fonctionnement et le prendre dans sa globalité,
- 3) aboutir à des pistes de formation (dans les 2 premiers types de situations d'intervention)

La durée du passage en SAS est de 3 mois et est renouvelable une fois.

Par différents ateliers, le SAS va tenter de rendre au jeune l'idée qu'il est capable de réussir. Les ateliers abordent les aspects corporels, créatifs et l'expression. Tous les acteurs du décrochage sont appelés : les parents, la direction de l'école, le Conseil de classe.

Il est en effet souhaitable que la situation du jeune ne « pourrisse » pas, ce qui suppose une capacité de l'école à détecter à temps les situations de décrochage.

Intervention de Véronique Georis

Le module MFI (module de formation individuelle) du Service d'Aide à la Jeunesse (Bruxelles)

Géré en partenariat et adossé à un CEFA, ce module s'adresse aux jeunes qui viennent de l'extérieur ou du CEFA s'ils n'y trouvent pas leur place.

Accueilli par une équipe pluridisciplinaire qui va d'abord « entériner » la rupture, le jeune doit désigner un parent ou un proche adulte qui va le soutenir dans son projet de scolarité dans le CEFA ou ailleurs.

Basés sur la pédagogie du projet, les modules d'ateliers collectifs visent une remise à niveau des connaissances de base (français, mathématique) mais aussi le développement personnel du jeune. En effet, la plupart des jeunes concernés ont décroché depuis un certain temps parfois. Ils viennent souvent de la rue et doivent, par conséquent, retrouver des repères élémentaires comme la mémoire de leurs propres comportements passés, les droits personnels, les repères spatio-temporels, de manière à pouvoir débiter plus sereinement un apprentissage par la pratique et l'action. Au terme de la formation, le jeune intègrera le CEFA.

Echange avec les participants

Q : Une personne de l'assemblée, directrice d'un centre PMS, fait remarquer que tout ce travail ressemble étrangement à la mission d'un PMS. Elle regrette la multiplicité des institutions et la confusion des cadres de référence qui se superposent.

R : Philippe MOTTEQUIN rappelle qu'il s'agit là d'un vieux débat.

R : Madame GEORIS : Le PMS ne peut faire ce que nous faisons : le MFI intervient en effet entre la rue et l'école et le PMS en devient un partenaire.

Q : Qu'est-ce qui différencie le SAS ou MFI d'un centre de re-scolarisation tel qu'imaginé par le ministre HAZETTE ?

R : SAS et MFI ne se substituent pas à l'école : ils font un autre travail d'accompagnement. L'idée des centres de re-scolarisation répondait plus à une demande sécuritaire.

Q : Qu'en est-il des enfants issus du fondamental ?

R : Le décret prévoit que les enfants du fondamental peuvent aussi y être accueillis. Mais l'oratrice estime qu'il n'est pas possible d'adapter les mêmes recettes pour ce public-là. Il faut créer des espaces propres aux élèves du fondamental.

Q : Toutes les écoles font-elles appel à ces institutions ?

Les SAS et MFI sont encore parfois mal connus mais les mentalités évoluent. Nous ne sommes encore que des « gouttes dans l'océan », dit l'oratrice. Un professeur du Borinage souligne que tout ce travail est admirable, mais qu'il y a aussi des « complicités » au décrochage. Trop de jeunes préfèrent décrocher pour aller travailler et gagner de l'argent tout de suite.

Q : Ces institutions d'accompagnement testent les bases de la formation de l'adolescent. Ne faudrait-il pas réinventer l'école dans une perspective de socialisation au lieu de se limiter à « l'insertion professionnelle » ? Le jeune doit pouvoir se retrouver dans un milieu où il vient spontanément.

R : Les « filets de sécurité » montrent que l'on va de plus en plus vers la personne du jeune. C'est dans l'école qu'il faut pourtant faire cette remédiation. Mais comment va-t-on éduquer plutôt qu'instruire en partant de la culture du jeune ? Et qu'avons-nous, nous les professeurs, envie de transmettre ?

R. On a très peu parlé des parents. En caricaturant, on peut dire que l'école, agent de masse, sert de révélateur à un problème individuel que les parents n'ont pas pris en charge. La psychothérapie doit avoir lieu en-dehors de l'école.

R. Les parents sont néanmoins partenaires du SAS et du MFI. Ils s'engagent à y amener le jeune. Certains parents sont plus présents, mais avec d'autres, on ne sait pas travailler. Et c'est vrai que la frontière entre famille et école est de plus en plus ténue.

Les profs n'ont pas toujours non plus un seuil de tolérance très haut à l'égard du jeune qui rentre d'un séjour en SAS. Alors que ce dernier est encore fragile, les exigences pédagogiques lui sont imposées à nouveau comme si de rien n'était.

On voit ainsi que la qualité du travail en réseau est importante. L'école n'est pas une île, il faut construire avec tous les partenaires.

Q : N'est-il pas urgent que la société fasse une commande à l'école ?

R. A la marge de l'école, on trouve des situations de plus en plus riches au point de vue individuel. On traite individuellement des problèmes qui devraient être menés collectivement.

R. Si le jeune n'éprouve pas la motivation de venir à l'école, il y a décrochage ou désaffection (exemple : le latin). Cette situation nous oblige à nous interroger, nous professeurs, sur nos propres pratiques.

R. Une plate-forme ambitieuse est le conseil de participation qui rassemble tous les partenaires de l'école. Devant, d'une part, la nécessité de donner du sens au jeune et, d'autre part, des pratiques qu'il ne reconnaît pas, cette institution a un rôle à jouer.

Mais les enseignants ne doivent pas tout porter : l'école ne fera pas une société juste toute seule. Il faut arrêter de culpabiliser les profs. La mission de l'école pourrait être de rendre, en collaboration avec les partenaires extérieurs, le monde plus vivable.

R. Il est urgent que la société re-précise la commande qu'elle fait à l'école.

R. A la marge de l'école, on trouve des solutions de plus en plus riches, mais individuelles. Tout ceci doit nous conduire à une refonte globale de notre structure, nous devons passer à l'étape suivante.

R. N'oublions quand même pas, nous fait remarquer une participante professant dans le spécialisé, qu'être n'est pas tout : nous devons continuer à instruire.

Conclusion : il faut reconnaître l'élève comme une personne, dans sa globalité, et l'école ne pourra être repensée qu'en intégrant les valeurs reconnues par les jeunes.